

**COMMUNE DE ROINVILLE**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2023-29**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt et trois, le 6 juillet à 20h00

Le conseil municipal de la commune de ROINVILLE, réuni en session ordinaire, à la Grange de Malassis, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guillaume BELLINELLI, maire de la commune,

Date de convocation : 30 juin 2023,

Étaient présents : Guillaume BELLINELLI, Hugo BARILLER Anne BELLINELLI, Jonathan BENOUDNINE, Éric DAUVILLIERS, Lise DUHAY, Paul FUGAZZA, Nathalie LAPINA, Joseline PINTO, Estelle PRUVOST, Jean-Yves SANCHEZ, Hervé FLEMAL, Murielle PAYOUX, Sylvianne SOREL

Étaient absents excusés : Caroline SABATIER (pouvoir à Éric DAUVILLIERS)

Il a été procédé selon l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire au sein du conseil municipal. Estelle PRUVOST, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

**TARIF DES SERVICES ET DES MANIFESTATIONS**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les avis des commissions finances, scolaires et associations

**VU** la proposition de tarifs listés en annexe :

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les tarifs tels que présentés par Monsieur le Maire,

**INDIQUE** que ces nouveaux tarifs seront actualisés sur les dossiers papiers ainsi que sur le règlement intérieur des locations,

**PRECISE** que pour bénéficier du tarif « Roinvillois », l'administré résidant effectivement à Roinville devra fournir tous les documents pour le dossier de location à son nom, à savoir, le dossier en lui-même, l'attestation d'assurance et le moyen de paiement,

**DÉCIDE** de fixer pour l'année 2023-2024 les tarifs des services périscolaires tels qu'énumérés ci-dessus,

**FIXE** les tarifs annexés applicables dès transmission au contrôle de légalité.

Pour : 15  
Contre :  
Abstention :

Fait à Roinville, le 6 juillet 2023,

**Le Maire,  
Guillaume BELLINELLI**

## TARIFS PUBLICS 2023

### 1. Location de salles et de matériel :

		du lundi au vendredi	samedi et dimanche ou veille et jours fériés	cautions	
		tarif à la journée	forfait weekend	ménage	dégradations
<b>Salle Saint-Denis</b>	Roinvillois	80 €	200 €	50 €	500 €
	hors commune	160 €	300 €		
<b>Grange de Malassis</b>	Roinvillois	160 €	400 €	100 €	2 000 €
	hors commune	320 €	600 €		
<b>Chaise à l'unité</b>	Roinvillois	2 €	2 €		10 €
<b>Table à l'unité</b>	Roinvillois	6 €	6 €		50 €
<b>Barnum 3x3</b>	Roinvillois	100 €	100 €		800 €
<b>Barnum 8x4</b>	Roinvillois	100 €	100 €		2 000 €
<b>Scène couverte</b>	collectivité : coût mobilisation d'un agent		500 €		25 000 €
	entreprise		5 000 €		25 000 €

*Une gratuité est consentie une fois par an aux agents ou élus, sous réserve de disponibilité.*

### 2. Services périscolaires :

#### Cantine scolaire

Repas enfant :

1<sup>er</sup> enfant : 3,95 €

2<sup>ème</sup> enfant : 3,85 €

3<sup>ème</sup> enfant : 3,55 €

Repas exceptionnel (non inscrit) : 5,55 €

Tarif encadrement repas pour les PAI : 1,00 €

Repas adulte : 5,55 €

#### Garderie

1<sup>er</sup> enfant : matin : forfait 3,45 € par semaine  
soir : forfait 8,20 € par semaine

2<sup>ème</sup> enfant : matin : forfait 3,15 € par semaine  
soir : forfait 7,20 € par semaine

Garderie matin une fois par semaine : 2,10 €  
(à partir de 2 présences sur la même semaine, le forfait sera appliqué)

Garderie soir une fois par semaine : 4,10 €  
(à partir de 2 présences sur la même semaine, le forfait sera appliqué)

Pénalité de garde après 19h : 10 € par enfant

## Etude

1<sup>er</sup> enfant : forfait 10,25 € / semaine

2<sup>eme</sup> enfant : forfait 8,20 € / semaine

3<sup>eme</sup> enfant : forfait 6,20 € / semaine

## Ramassage scolaire

Carte de ramassage scolaire : 24 € par enfant

### 3. Cimetière

Concession trentenaire pour inhumation : 230 €

Concession cinquantaire pour inhumation : 460 €

Concession quinquenaire pour colombarium : 400 €

Concession trentenaire pour colombarium : 700 €

### 4. Jardins familiaux

Concession annuelle jardin de 100 m<sup>2</sup> : 30 €

Concession annuelle jardin de 150 m<sup>2</sup> : 45 €

### 5. Festivités

*Les recettes des divers évènements sont reversées au budget de la Caisse des Ecoles.*

#### Brocante :

Forfait 3 mètres Roinvillois : 7 €  
3 m supplémentaires Roinvillois : 3 €  
Forfait 3 mètres hors commune : 10 €  
3 m supplémentaires hors commune : 4 €  
Forfait véhicule derrière le stand : 5 €

#### Loto :

Le carton 5 €  
Les 5 cartons 16 €  
Les 6 cartons 20 €

#### Cinéma en plein air :

La soirée : 5 €

#### Buvette :

Barquette de frites : 2 €  
Frites saucisses : 4 €  
Sandwichs : 3 €  
Chips : 1 €  
Pâtisseries : 2 €  
Sodas, eau pétillante : 2 €  
Eau minérale : 1 €  
Bière : 3 €  
Kir, vin : 2 €  
Café, thé : 1 €  
Autres boissons chaudes : 2 €  
Confiseries : 1 €

### 6. Publicité dans le bulletin municipal

153 € par an le ¼ de page

83.5 € par parution la ½ page

167 € par parution la pleine page